



COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet :

Constitution d'une servitude d'accès au profit de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

-----  
L'An Deux Mille Vingt Deux, le trente mai dans la salle des fêtes de la Mairie, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Pour : 29  
Abstentions :  
Contre :

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Jouve), Mme Guillot (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Secrétaire : M. Vallon  
-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques,  
Vu le Code civil,

Dans le cadre de la vente d'un bâtiment artisanal situé au n°43 Avenue de l'Europe, dont les références cadastrales sont BK n°728-730-732 et 734, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sollicite la commune pour constituer une servitude de passage.

Cette servitude a pour but de garantir un accès depuis l'avenue de l'Europe, au futur acquéreur du bâtiment artisanal.

Le Conseil Municipal,  
Après Avoir Délibéré,

**DÉCIDE** de constituer une servitude de passage réelle et perpétuelle au profit de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, le fond dominant étant constitué des parcelles BK 728-730-732-734 et le fond servant de la parcelle BK n°594.

**DONNE** pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, ainsi qu'à Monsieur Bernard NOEL, en sa qualité d'Adjoint à l'urbanisme, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**

